



Adopter un enfant non reconnu par son père

Par **almellit**, le **04/03/2009** à **10:16**

Bonjour à tous,
voilà je suis maman d'une petite fille de 4 ans, qui n'a pas été reconnue par son géniteur.
Si j'ai bien compris mon concubain avec qui je vis depuis 2 ans pourrait la reconnaître, mais
alors si le géniteur demandait un test ADN que se passerait-il?
Il me semble que l'adoption est bien plus claire et le serait aussi pour ma fille,
symboliquement.
Pour cela faut-il être marié depuis 2 ans?
Je vous remercie infiniment pour votre aide
almellit